

SNUDI FO 81

Dysfonctionnements du LSU

Aucune obligation d'en passer par le logiciel national pour rendre compte aux parents d'élèves des bilans

Le SNUDI FO 81 écrit à la DASEN

Chers collègues,

Nous avons été saisis par plusieurs d'entre vous au sujet du **bug' de l'application du LSU.**

Les services administratifs indiquent qu'**aucun délai de rétablissement du logiciel ne peut être communiqué.**

Le SNUDI FO 81 rappelle que l'utilisation du LSU n'est pas obligatoire.

Ce qui est obligatoire c'est de rendre compte aux parents des bilans des élèves, pas le procédé.

La situation actuelle liée à la canicule est déjà extrêmement contraignante et a remis en cause toute l'organisation de plusieurs écoles.

"Face à cette situation, des personnels nous informent qu'ils vont donc rendre compte aux parents dans le cadre de rendez-vous ou via un mot dans le cahier de liaison de l'appréciation générale : le SNUDI FO 81 soutient ces décisions." (extrait du courrier)

Les enseignants en ont assez de s'adapter aux carences de l'Education Nationale !

Aussi, le SNUDI FO 81 soutient tous les collègues qui décideront de procéder autrement que via le LSU pour informer les parents du suivi pédagogique de leurs élèves.

C'est en ce sens que le **SNUDI FO 81 a écrit à la DASEN** : "*nous demandons à ce que les enseignants ne soient pas inquiétés et de bien vouloir intervenir auprès des inspections afin que cette situation soit prise avec bienveillance et indulgence.*"

C'est en ce sens que le **SNUDI FO National va également intervenir auprès du Ministère.**